

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29.03.01 Convocation du 22.03.01

Compte rendu affiché 30 mars 2001

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : D. FERNANDES

Réf. : BJ/LDA

Objet : DESIGNATION d'UN

REPRESENTANT à l'O.G.E.C.

<u>Nombre de conseillers</u>	
en exercice :	29
présents :	26
votants	29

Présents :

M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT, Mme BOUHEY, MM. RODRIGUEZ et OLLIVIER,

M. MEYER, Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD, WYMAN, MARMONIER, BERRA, M. GONDELAUD, Mlle ZUILI, MM. GOSSET, FERNANDES, Mmes PERRIN, DESVIGNES, M. MACHURAT, Mlle MILLET, MM. BOUREZG, BELLOT, Mme LABASOR,

Absents représentés :

M. AUROY par M. GOSSET - M. CHRETIN par M. GONDELAUD - Mme DURAND par Mme WYMAN.

~~~~~

Monsieur le Maire rappelle qu'il existe à Neuville-sur-Saône un organisme chargé de la gestion de l'Etablissement Notre-dame de Bellegarde : **l'O.G.E.C.**

La commune étant représentée au sein de cet organisme par un délégué, il convient de procéder à sa désignation.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2122-7,
- Vu le résultat des élections municipales du 11 mars 2001,
- Procède à l'élection de son représentant au sein de l'O.G.E.C., et désigne en conséquence :

**Monsieur Bernard CHRETIN**

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 29 Mars 2001

Pour copie conforme,

Le MAIRE ,

Le MAIRE

Signé P. LAFFLY

Délibération certifiée exécutoire

compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 14 mai 2001

- de la publication le 15 mai 2001

Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 14 mai 2001